

971.004114
G8821m
1920



Bibliothèque Nationale du Québec



COLLECTION A 5 SOUS
No 1

Méditation patriotique

Abbé LIONEL GROULX



Bibliothèque
de
l'Action française
MONTRÉAL

1920

MÉDITATION PATRIOTIQUE

FC

134

Q76

1920

Méditation patriotique

La fête nationale s'achemine louablement, depuis quelques années, vers des formes plus pratiques. Ceux qui parlent, ceux qui écrivent ce jour-là, s'élèvent, autant qu'ils le peuvent, au-dessus des généralités sonores; les paroles rendent l'écho de préoccupations réalistes; chacun se dit que ces anniversaires du 24 juin vaudront moins par leurs manifestations théâtrales que par les déterminations qu'ils sauront inspirer, par l'ébranlement qu'ils donneront à l'âme nationale.

Ces symptômes sont excellents. Ils attestent une conscience qui se ressaisit, qui cherche les formules d'action précises et claires, qui réagit puissamment au contact des réalités. Voici, en effet, plus de vingt ans que les veilleurs sonnent l'alarme, qu'ils font entendre le même refrain qui reste toujours vrai : jamais l'avenir n'a paru plus incertain, n'a posé plus de problèmes à la fois, n'a fait voir contre nous la conspiration de plus de menaces. De quelque côté que les yeux se tournent, ils se heurtent partout à des prévisions tragiques.

Dans l'ordre politique, nous avons vu, depuis la guerre, se resserrer sans relâche l'écrou impérialiste.

C'est au point que, pour échapper à la formidable pression, il semble ne plus rester à notre pays que deux inconnus non moins redoutables : l'annexion américaine ou la franche indépendance.

Dans l'ordre social, ce sont nos éléments vitaux que guette le péril. Le féminisme malsain, suprême triomphe des théories égalitaires, fleur et fruit d'un protestantisme en déliquescence, s'attaque aux assises de la famille. Il a pour allié avoué ou non un théâtre de bas étage, le cinéma démoralisateur qui, dans nos grandes et nos petites villes, et parfois jusque dans nos campagnes, est devenu le plus vaste, le plus funeste véhicule du paganisme contemporain. Contre le bastion sacré de la famille se dresse aussi l'organisation actuelle du travail qui dépeuple le foyer, ravit à l'enfant ses éducateurs naturels. Notre activité ouvrière est, en outre, dominée, dirigée en grande partie par une puissance qui a son siège à l'étranger et dont les tendances fortement socialistes accroissent la menace des conflits prochains.

Dans l'ordre économique, les constatations demeurent aussi alarmantes. Pour ceux qui regardent au delà des aspects superficiels, au delà des progrès tambourinants, un grand danger va surgir de l'industrialisation trop rapide de notre province aux mains presque exclusives du capital étranger. Disons-le tout net : de là s'élève peut-être la grosse menace de l'heure. Nous tenions de la Providence des richesses

qui étaient faites pour demeurer notre patrimoine. L'ordre naturel en commandait l'exploitation par les héritiers légitimes qui eussent fait entrer cette énergie nouvelle dans l'économie totale de la race. Hélas ! cette grande espérance est maintenant écroulée. Aux progrès moins bruyants, mais prudents et ordonnés, nous avons préféré les progrès accélérés, tapageurs, destructeurs d'équilibre. Nos hommes d'affaires n'ont pas su prendre les devants ; leur prévoyance, leur esprit d'initiative a fait faillite. Aujourd'hui nous appelons chez nous le capital des autres, et nous donnons ce spectacle d'applaudir comme un triomphe chaque cheminée qu'il fait jaillir du sol. Et pourtant le capital étranger, multipliant ses usines au bord de nos forêts ou de nos pouvoirs d'eau, poussant à une industrialisation trop hâtive de notre province, cela veut dire les richesses de la terre québécoise produisant pour d'autres que les fils du sol ; cela veut dire le dépeuplement de nos campagnes accentué, nos énergies de peuple rural diminuées ; cela veut dire l'invasion progressive de la main-d'œuvre cosmopolite, et, par elle, l'importation chez nous de conflits sociaux épidémiques ; cela veut dire enfin, sur tous les manipulateurs de l'opinion publique, sur la presse, sur les parlements, l'oppression avilissante d'un or anonyme, hostile le plus souvent à notre idéal et à nos institutions.

Avons-nous besoin d'indiquer nos périls dans l'ordre national ? Déjà l'examen que nous venons de faire

nous fait pressentir les plus dangereuses répercussions ; mais dans la vie nationale apparaissent aussi des menaces d'un caractère particulier. Ces menaces, elles proviennent tout d'abord d'une situation de fait à peu près exceptionnelle qui impose à notre race des conditions de vie particulièrement précaires. Avons-nous assez pris garde que, depuis un peu plus d'un demi-siècle, c'est la majorité du peuple canadien-français qui est constituée à l'état de minorité ? Une effroyable folie de dispersion a emporté plus de la moitié de nos effectifs en dehors du vieux foyer natal. Près de deux millions de Canadiens français vivent au delà de la frontière américaine ; un autre demi-million constitue nos avant-postes dans les autres provinces canadiennes. Chacun de ces groupes, il est vrai, porte noblement l'honneur de ses origines, sert au loin la cause commune ; mais chacun aussi représente chez soi une très faible minorité, est obligé de lutter pour sa vie et accroît d'autant la grandeur de nos périls. Nous-mêmes de Québec, qui formons avec nos frères dispersés trente pour cent de la population totale du Canada, ne savons-nous point ce qu'il en coûte en ce pays de vivre à l'état de minorité ? Aujourd'hui personne ne peut plus se le cacher, parmi ceux qui ne portent point sur les yeux un triple bandeau : contre la langue française, contre nos lois, contre nos écoles, contre nos privilèges et nos droits les plus sacrés, se poursuit, à Ottawa et ailleurs, une

offensive savante, sournoise, systématique, froidement résolue à porter les coups décisifs.

* * *

Oui, voilà bien, sans rien qui surpasse ni diminue la vérité, voilà bien l'ensemble grave de nos périls. Et nous ne présentons pas ce tableau, qu'on veuille le croire, pour incliner les âmes au pessimisme. Nous ne voulons que regarder en face la vérité froide, celle qui fait aller aux résolutions réalistes, convaincu, en somme, que, dans notre histoire, des heures plus sombres ont existé d'où la Providence a su tirer quand même une volonté triomphante.

Souvent, à propos de notre survivance, le mot « miracle » a été prononcé. Ce miracle, qu'il faut admettre, nous le plaçons, pour notre part, aux jours malheureux de 1764. Plus l'on étudiera cette période, croyons-nous, plus l'on situera, à ce moment précis, le grand prodige de notre histoire.

Qu'on se rappelle rapidement les faits.

Avec la cession définitive du traité de Paris, nos pères n'avaient rien ignoré de la condition des vaincus. D'un geste qui voulait en finir au plus tôt, le vainqueur les frappait à toutes les sources de leur vie. Les lois françaises venaient d'être supprimées; la langue du conquérant s'installait avec ses lois dans les tribunaux; nos avocats n'obtenaient qu'à grand'peine l'accès aux petites cours inférieures jetées comme une aumône

aux conquis d'hier. Par le serment du test il devenait en outre stipulé que, du haut en bas de la hiérarchie administrative, nous ne pourrions être régis que par les nouveaux maîtres. Pendant ce même temps, Londres nous faisait savoir que les lois de la Grande-Bretagne ne permettaient point la présence d'un évêque catholique au Canada. Et les chaires de la métropole retentissaient des appels des ministres anglicans demandant à grands cris de l'argent et des missionnaires pour réformer les papistes canadiens.

Comment nos pères se comportèrent-ils, totalement impréparés à faire face à cet orage ? Ils restaient, comme l'on sait, soixante-cinq mille dans un effroyable abandon, avec des guides improvisés. Aucun des anciens chefs n'avait jamais eu la responsabilité du commandement suprême. L'unité n'existait point chez ce petit peuple divisé jusqu'ici en trois gouvernements, dépourvu de mœurs publiques, sans même un évêque pour ramener à l'unanimité les groupements paroissiaux. En vain eussent-ils regardé vers la haute classe laïque. Beaucoup trop de nos seigneurs, hélas ! sacrifiaient déjà au nouveau pouvoir ; et les enfants des nobles, avec un empressement qui eût pu paraître plus discret, s'alliaient aux enfants du vainqueur.

En de telles conjonctures, le prodige ne sera-ce point que le petit peuple de la Nouvelle-France ait non pas survécu, mais ait pu seulement trouver en lui-même la volonté de la survivance ? Et pourtant, cette

volonté, il l'a trouvée. Il trouva aussi des chefs derrière lesquels l'unanimité se fit; et moins de dix ans après l'assaut brutal, ces Français, qui voulaient vivre, faisaient consacrer, par l'*Acte de Québec*, leur premier stade vers l'émancipation.

Mais où donc chercher l'explication de ce phénomène historique à moins d'admettre chez le petit peuple de 1764, un psychisme moral extraordinaire, la puissance d'une originalité ethnique qui fit se redresser en lui tous les instincts de la vie? Et c'est bien ainsi, en effet, que s'explique l'héroïque volonté de nos pères, en ces lendemains de conquête. Encore intacts dans leurs énergies françaises, ils gardaient dans leur âme la poussée de la race royale dont ils étaient issus et qui représentait alors devant le monde la plus haute expression de l'humanité. Par ces mêmes origines, leur avait été transmise la foi catholique qui accroissait le prix de la résistance en augmentant la grandeur des choses à défendre. Puis, ajoutons-le : de leurs origines et de leur foi, leur étaient venus un ordre social, une intensité de vie intérieure qui les opposaient vigoureusement à leur conquérant, en les établissant dans la fierté d'un peuple.

Or, cette conclusion s'impose maintenant d'elle-même. En 1920, comme en 1764, le salut pour les Français de la Nouvelle-France est à la condition de posséder la même vie, le même psychisme moral. La formule, le mot d'ordre de notre survivance ne doit

donc pas être comme quelques-uns nous le crient, par ambition de *bonne-entente* chimérique : Abattons les barrières, empruntons de nos voisins, acquérons le plus possible les qualités de l'Anglo-Saxon, atténuons les oppositions de race. Mais le mot d'ordre doit rester plus que jamais : restons nous-mêmes, continuons les attitudes des ancêtres, défendons, dans son être absolu, notre intégrité catholique et française.

* * *

Défendons notre intégrité catholique. L'expérience décisive est faite, et elle se continue de notre temps avec une évidence à crever les yeux : une doctrine existe en ce bas monde qui, plus que toute autre, fournit les freins individuels, maintient les assises des familles, le respect de l'autorité sous toutes ses formes, enseigne et fait pratiquer entre les hommes la justice et la charité, sauvegarde en un mot les pierres augustes où se fondent l'ordre social et la vie des patries. Cette doctrine, grâce à Dieu, nous n'avons pas à l'instaurer chez nous, à la conquérir de toutes pièces. C'est le bonheur de notre histoire qu'elle ait vécu au milieu de nos pères, qu'elle nous soit venue de l'Église par la bouche des ancêtres et que, mêlée à nos traditions, elle ait été l'âme divine qui les a toutes informées.

Cette doctrine, il faut qu'elle règne davantage au milieu de nous. Et l'exhortation s'adresse ici aux

chefs de la race, aux législateurs, aux publicistes, aux intellectuels, à tous ceux dont les œuvres ou la parole obtiennent un si profond retentissement. Puisqu'ils se proclament catholiques, enfants de la lumière, le moins qu'on puisse exiger, n'est-ce pas qu'ils acceptent la logique de leur foi ? Non, qu'ils le sachent bien : ceux-là n'ont pas le droit, quand ils osent se prononcer sur nos problèmes vitaux, quand ils se hasardent à formuler des directives, ils n'ont pas le droit de se comporter comme des neutres en face de la seule doctrine de vérité, non plus que d'écarter des solutions certaines pour courir à des hypothèses aventureuses.

Oserons-nous le dire ? peut-être aussi pourrait-on, en quelques hauts lieux, se dépouiller davantage de l'esprit laïc laïcisant, esprit néfaste qui ne combat pas ouvertement l'Église, qui ne la regarde point non plus comme la grande institution divine, ferment vital et libérateur des peuples, mais comme une puissance d'empiètement qu'il convient de renvoyer sans cesse à ses frontières. Dieu veuille, par exemple, qu'à propos d'instruction obligatoire ou de loi du divorce, l'on n'entende plus des hommes réputés intelligents s'en aller conseillant à leurs compatriotes d'avoir peur par-dessus tout d'isoler leur province, de lui faire toujours un état d'exception, comme si notre devoir et notre rôle de peuple catholique consistait à nous faire l'écho des parlements protestants beaucoup plus qu'à honorer notre foi par la haute sagesse de notre légis-

lation. Au surplus, il peut être bon de nous en souvenir, une fidélité pratique à nos croyances sert admirablement notre patriotisme.

* * *

Tout ce que nous ferons pour notre intégrité catholique, premier élément de notre originalité, soutien d'un état d'âme où les luttes, les sacrifices d'un peuple trouvent une raison qui les dépasse, disons-nous que nous le ferons, du même coup, en faveur de notre intégrité française qu'il faut aussi maintenir et même reconstituer.

Faudra-t-il ici calmer l'émoi de ceux des nôtres que le mot absolu d'intégrité française pourrait effrayer ? Nous prierons alors les engoués des vertus anglo-saxonnes, tous ceux qui les considèrent comme la suprême condition du succès en affaires, nous les prierons de rendre seulement justice au génie de leur race. L'enseignement de l'histoire et le spectacle de la vie contemporaine leur enseigneront, croyons-nous, que le génie français n'a été marqué d'aucune tare d'infériorité, même en finance, même en affaires. Ils apprendront, en outre, que ce génie, fait d'équilibre et de santé spirituelle, les mènera peut-être à des conquêtes moins matérielles, à une opulence moins provocante, mais sûrement à des gains plus harmonieux, à des conquêtes plus humaines.

. Ceci posé, nous demandons que notre intégrité française soit faite de tous les biens dont les ancêtres

nous ont légué la défense. Qu'elle soit faite de la conservation de nos lois, mises en danger, si nous sommes bien informés, non pas seulement par les Anglo-Saxons ambitieux d'uniformité, mais aussi par les avocats canadiens-français, plus enclins à faire appel aux recueils du *Common law* qu'à la jurisprudence française.

Au-dessus de la conservation de nos lois, nous plaçons celle de notre langue, plus essentielle à l'âme de notre nationalité et cependant plus menacée. Notre langue française, il importe, sans doute, que partout en ce pays elle soit réintégrée dans la plénitude de ses droits. Mais aujourd'hui il faut avoir le courage de montrer le péril où il est; il importe bien davantage que les assaillants de la langue ne viennent pas de notre côté. Avec la manie de nos industriels et de nos hommes de commerce de ne se servir que de l'anglais, avec notre manie autrement plus redoutable de pousser peu à peu l'anglais à la place prépondérante, ou de lui faire la part égale avec la langue maternelle dans notre enseignement, et d'aller ensuite installer le bilinguisme jusque dans les plus petites écoles de nos campagnes, nous de Québec, nous avons peut-être plus fait que toutes les attaques de nos ennemis pour le recul du français au Canada. Et que l'on ne dise pas que nous écrivons là une exagération. Le mal a pris de telles proportions qu'un évêque ontarien de notre race, le vénérable évêque d'Haileybury, a pu

nous prier, sans paraître commettre une boutade, de ne pas nous angliciser plus rapidement que nos frères des provinces anglaises.

Voilà pourquoi il est si urgent d'aviver le mouvement de renaissance française inauguré chez nous il y a quelques années. Préserver est nécessaire; tonifier par le dedans l'est encore plus, et c'est en ce sens qu'il faut continuer. Défendre notre intégrité française veut surtout dire, dans notre esprit, ressouder nos âmes à nos ancêtres canadiens, à tout le passé de la Nouvelle-France. Et nous l'entendons ainsi pour que nous soit conservée la substance de notre vieil état social, le dépôt de nos traditions familiales et paroissiales sur lequel ont vécu tant de générations et dont la haute valeur doit être suffisamment établie.

Qu'on se rassure, au surplus. Ce n'est pas que nous tenions à dater de 1760. Nous réclamons le droit, par exemple, de ne pas répudier le particularisme honorable apporté au type ethnique par nos ancêtres immédiats, et c'est par eux que nous voulons plonger dans les vieilles couches de la race française. Nous voulons après cela que, chez nous, l'esprit français ne cesse point de s'appuyer sur les vertus héréditaires et que son intégrité s'achève et se soutienne par des emprunts au foyer originel. Personne, que nous sachions, n'a commis cette folie d'oser croire que notre insuffisance pourrait nous suffire et que les accumulations du capital intellectuel de France depuis trois siècles dus-

sent nous laisser indifférents. Il convient de le déclarer une fois pour toutes : nous avons besoin d'importer de la culture. Nous n'hésitons pas davantage dans le choix des écoles où nos élites iront apprendre à servir. Puisque le but souverain doit être de sauvegarder chez nous les qualités du génie latin, d'aller vers les centres de culture en harmonie avec nos traditions intellectuelles, nous optons résolument pour Paris, Louvain et Fribourg avant McGill, Harvard ou Oxford.

* * *

Intégrité française, intégrité catholique ! C'est bien là l'ample formule qui nous paraît enfermer l'entière réalité de nos devoirs. A mesure que nous remonterons vers cette plénitude, cessera l'utilité des préservations par l'extérieur et nous trouverons au dedans de nous-même, le principe de tous nos progrès. Notre premier bouclier contre l'ennemi sera fait de l'intensité de notre vie intérieure. Quand nous en aurons fini avec cette personnalité amorphe qui n'est faite que de débris et de vagues survivances, quand nous aurons recouvré notre personnalité véritable qui attend de jaillir de notre conscience profonde, qui sera l'épanouissement de l'âme héréditaire, alors, par elle, par la puissance naturelle de cette sève, grandiront, au milieu de nous, les beaux fruits d'une civilisation latine; par elle encore tomberont d'eux-mêmes le

maquillage anglo-saxon, tous les emprunts faits à l'étranger, comme de l'arbre renouvelé par les sèves vigoureuses du printemps s'envole la défroque des feuilles mortes.

Fallût-il illuminer d'une lumière plus haute ces quelques vérités, nous demanderions à nos compatriotes de lever les yeux vers le héros sublime qui aujourd'hui se dresse dans le bronze. Lui et le groupe de ses compagnons ont fait voir jusqu'où peut s'élever l'intègre nature française qui s'agrandit dans la foi. Comme Henri Martin l'a écrit de Jeanne d'Arc, Dollard, c'est « une expression de la race ». Les sauveurs de 1660 ont incarné l'esprit chevaleresque et chrétien de leur sang qui a toujours affirmé la priorité des causes spirituelles. Ils ont eu ce mérite d'aller au sacrifice, à cette heure indéfinie où, par delà les mers, la Nouvelle-France ne signifiait qu'un modeste espoir pour l'expansion de la foi et l'agrandissement du nom français. Combien plus nos courages doivent-ils tenir, quand la primitive espérance est devenue un pays et un peuple, à l'heure où la loi suprême des équilibres exige plus que jamais, à côté des races passionnées pour les grandeurs matérielles, le maintien d'autres races au service de l'idéal humain.

Lionel GROULX, ptre.

(24 juin 1920).

Lisez et faites lire

L'Action française

Organe de la "Ligue des Droits du français", centre d'action au service de la langue, de la culture et des traditions françaises au Canada.

L'Action française traite à fond toutes les questions nationales

L'Action française publie des articles des premiers écrivains du pays.

L'Action française donne dans sa partie documentaire les principales pièces relatives à la question bilingue, aux luttes scolaires, etc. Cette collection offre un intérêt de premier ordre.

L'Action française renseigne les uns sur les autres les groupes français d'Amérique et ne traite que de questions qui les intéressent.

SPECIMEN GRATIS SUR DEMANDE

\$1.00
par année
Tous les
abonne-
ments par-
tent de
janvier

Pour les abonnements, annonces ou toute autre communication, écrire à

1918

\$2.50

L'Action française

1919

Immeuble La Sauvegarde

Montréal

\$2.00

\$5

L'Action française, pour éviter à ses clients d'inutiles correspondances et de vaines dépenses, a inauguré le système, devenu rapidement populaire, des abonnements de \$5. Voici comment il fonctionne :

Dès que le client a fait parvenir aux bureaux de la revue (45, immeuble de la Sauvegarde, Montréal), sa souscription de \$5, on lui envoie, au fur et à mesure qu'elles paraissent, sans qu'il ait à les demander, toutes les publications nouvelles de L'Action française, sauf la revue elle-même. On voit tout de suite ce que cela peut épargner de frais de timbres, de mandats-poste, de chèques, etc.

Dès que les \$5 sont épuisés, on n'a qu'à renouveler le dépôt pour que ce système se continue jusqu'à épuisement de la nouvelle souscription.

L'Action française

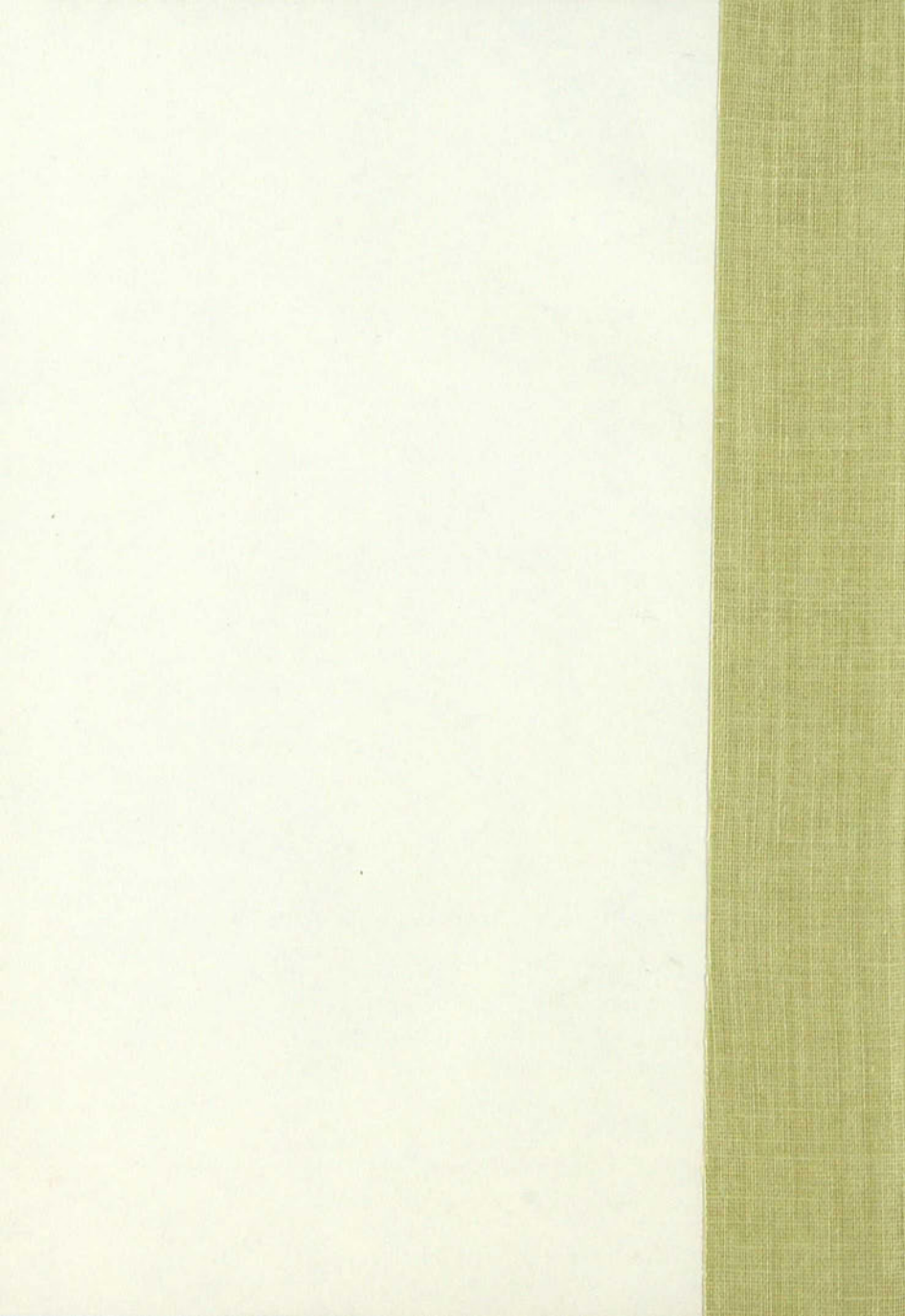
Bureau 45, Immeuble "La Sauvegarde"

MONTREAL

BNQ



000 160 280



BNQ



000 337 245